

MOTION

Section 01

Interactions, particules, noyaux du laboratoire au cosmos

Objet : Postes CR1

La section 01 du Comité national, réunie en session d'automne, a constaté qu'aucun poste de chargé de recherche de première classe (CR1) n'était prévu aux concours 2014.

Elle déplore cette situation d'autant plus que, lors de sa précédente rencontre avec la direction de l'institut, et à sa demande, elle avait recommandé de préserver le rapport 1 poste CR1 pour 3 postes CR ouverts.

Il semble à la section qu'une telle décision ne tient pas compte de l'existence d'un vivier de candidats expérimentés très significatif dans les thématiques de l'IN2P3.

La section s'inquiète de l'aspect dissuasif auprès des doctorants et post-doctorants de cet affichage. Ceci ne peut que décourager la mobilité des jeunes chercheurs, leur prise de risque au sein des groupes ou instituts étrangers, ainsi que leur prise de responsabilité au sein des collaborations. Dans nos domaines, se former et s'imposer requiert le plus souvent des efforts soutenus sur une longue période.

La section affirme donc qu'une telle décision est préjudiciable à la communauté. Elle demande à la direction de l'IN2P3 d'étudier la possibilité de modifier cette répartition dès cette année et de veiller à maintenir dans le futur une fraction raisonnable de postes de chargé(s) de recherche de première classe.

Motion adoptée le 09/11/ 2013
12 votants
Vote : 12 pour, 0 non, 0 abstention.

Yorick BLUMENFELD
Président de la section

Destinataires :

M. Alain Fuchs, Président du CNRS
M. Jacques Martino, Directeur de l'IN2P3
Mme Ursula Bassler, DAS de l'IN2P3
M. Gabriel Chardin, DAS de l'IN2P3
Mme Catherine Clerc, DAS de l'IN2P3
Mme Dominique Guillemaud-Mueller, DAS de l'IN2P3
M. Alexander Mueller, DAS de l'IN2P3